

## **Proposition d'outils d'éducation pour les organismes de bassin versant**

par Marie-Andrée Charron

Dans un contexte où l'eau est à la base de tensions internationales grandissantes de par sa répartition inégale, sa demande croissante et sa qualité à la baisse, le Québec s'est engagé vers une gestion durable de la ressource dont une proportion élevée de sa fraction utilisable se retrouve sur son territoire. Par sa première Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002 et découlant de consultations publiques, de rapports et d'événements, le gouvernement provincial reconnaît l'importance d'assurer la protection de l'eau et d'en encadrer la gestion.

Entre autres points, la politique oriente la gestion de l'eau vers les unités géographiques des bassins versants et non plus simplement selon les limites administratives déjà établies et les secteurs d'activité. La formation et le travail des organismes de bassin versant (OBV) sont supportés par le gouvernement pour la trentaine de rivières considérées prioritaires.

Les OBV comptent parmi leurs mandats celui de favoriser la concertation des acteurs de l'eau et leur implication à court et à long terme. Pour y parvenir, l'utilisation d'un ensemble d'outils est indispensable. L'objectif du présent essai est donc de proposer des outils d'éducation pouvant être utilisés par les OBV en vue d'informer les acteurs de l'eau et de les inciter à l'action.

Un inventaire d'outils est tout d'abord présenté selon les données recueillies par l'envoi d'un questionnaire aux OBV ainsi que par une recherche au niveau de l'éducation à la conservation de l'eau au Québec, en Europe et aux États-Unis. Des outils utilisés plus largement en éducation relative à l'environnement au Québec sont aussi listés. Chaque outil du répertoire créé est ensuite analysé en prenant en compte les facteurs, selon leur importance relative, liés à l'atteinte des objectifs visés et aux ressources impliquées.

Les recommandations d'ordre général privilégient comme outils d'information les présentations multimédias, les séances informatives, les plates-formes thématiques, les listes d'envoi d'information par courriel, les troupes d'information ou de sensibilisation, les fiches informatives et conseils, les dépliants et brochures, les communautés Internet, les bottins, les sites Internet de même que les communiqués de presse. Pour les outils d'apprentissage et de participation, les recommandations vont vers divers programmes d'excellence, les rencontres avec les acteurs de l'eau, les réunions du conseil d'administration, les ateliers éducatifs et les causeries, les comités chargés de projets, les cahiers du propriétaire, les ateliers éducatifs avec un volet d'action, les certificats d'implication, les concours d'affiches ainsi que les bases de données. En complément s'ajoutent les documents relatant une ou des informations complètes, les suivis, les articles promotionnels, les partenariats, l'adaptation des consultations publiques et l'application d'un modèle pédagogique dans les écoles.

Toutefois, les résultats de l'étude dépassent ces recommandations grâce à un tableau convivial qui permet un repérage rapide des avantages et des inconvénients des outils retenus par l'analyse. De plus, les OBV disposent de la grille d'analyse qui, d'une part, sert de liste de départ pour un remue-méninges et, d'autre part, permet à chacun de tirer ses propres conclusions selon des objectifs et des ressources spécifiques.